

ÉLECTIONS MUNICIPALES

PROGRAMME

PETITE ENFANCE – ENFANCE - JEUNESSE

DES PREMIERS PAS... AUX PREMIERS CHOIX

À chaque âge son accompagnement

De la petite enfance à la grande adolescence, notre jeunesse mérite une attention particulière car délaissée ces dernières années. Il faut diversifier et améliorer l'offre d'accueil et de garde ; développer et enrichir les partenariats; maintenir la relation avec les familles et soutenir de nouveaux projets.



Petite enfance

Elargir l'offre d'accueil et rejoindre le dispositif « Relais Petite Enfance » pour mieux accompagner les familles et les assistantes maternelles.



Leunesse

Réactiver l'accompagnement de tous les collégiens et lycéens santenois grâce à un encadrement professionnel en capacité de répondre aux attentes de chaque groupe.

Enfance

Proposer aux familles un cadre sécurisé, bienveillant et éducatif autour et en dehors du temps scolaire.



Scolaire et périscolaire

Renforcer le partenariat avec les écoles, les associations pour assurer une cohérence, une continuité entre les différents temps de l'enfant et faire de la pause méridienne un moment de qualité.

Pour y parvenir

- ☑ Recruter un-e Directeur-trice « Enfance Jeunesse », garant-e de la qualité et de la coordination des services.
- ☑ Faire revivre le Relais Petite Enfance de Santeny.
- ☑ Créer un lieu dédié aux jeunes.
- S'inscrire dans la démarche du Plateau Briard pour la création d'une cuisine centrale utilisant les produits locaux.
- Mettre en place les moyens nécessaires pour accompagner et soutenir les parents dans leur rôle éducatif.



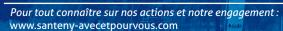
SANTENY AVEC ET POUR VOUS

9, Grande Rue - 94440 SANTENY - 06 13 09 56 71 santenyavecetpourvous@gmail.com











La petite enfance (0 à 3 ans) 🦃 🦓











Le SIPE (Syndicat Intercommunal de la Petite Enfance) Santeny/Marolles accueille aujourd'hui 55 enfants. Le Conseil d'Administration, composé statutairement du même nombre d'élus pour les 2 communes, est présidé par le Maire de Marolles. La structure dispose d'un « Relais Petite Enfance » (RPE) financé par les 2 communes qui vit bien sur Marolles mais, plus du tout sur Santeny, sans raison, depuis 2020.



UN RPE, C'EST QUOI?

- C'est un service de proximité pour les familles en les accompagnant dans la recherche de mode de garde, en les aidant dans la rédaction de démarches administratives et en offrant un appui éducatif à la demande.
- C'est un lieu d'accueil pour les assistantes maternelles permettant de rompre l'isolement, de faciliter leur accès à l'information et d'organiser des temps collectifs avec les enfants.

NOTRE PROJET

- ☑ Réintégrer le fonctionnement du SIPE pour la mutualisation des moyens à l'échelle intercommunale.
- ✓ Ouvrir le RPE sur Santeny.
- ☑ Développer un partenariat avec la micro-crèche « Royal Baby Nursery » et favoriser le développement d'autres structures.
- ☑ Diagnostiquer les besoins réels d'accueil sur la commune.
- ☑ S'assurer lors de nouvelles constructions collectives des possibilités d'accueil.

L'enfance (3 à 11 ans)

L'accueil de loisirs (ALSH) est un service essentiel de la commune. Ce n'est pas un simple lieu de garde, mais un lieu d'éducation, de citoyenneté, d'ouverture au monde et d'épanouissement. Il doit proposer aux familles un cadre sécurisé, bienveillant et éducatif pour leurs enfants autour et en dehors du temps scolaire.

LE PROJET

- ☑ Réinventer l'offre d'attractivité (ateliers créatifs, sportifs, numériques, liés à l'environnement, festivals, expo...).
- ☑ Revaloriser l'image de l'accueil (encourager les formations, moderniser les locaux, proposer des animations de qualité) ex. de développement, d'épanouissement de l'enfant...
- ☑ Créer un « Conseil des Parents » pour les impliquer dans la vie de l'ALSH et développer un lien fort (café des parents, portes ouvertes...).
- S'inscrire dans une dynamique locale en lien avec les écoles, les associations, l'environnement.
- ☑ Proposer des activités variées autour d'un projet pédagogique.
- ☑ Rédiger un véritable règlement intérieur cohérent et évolutif.
- ☑ Proposer des tarifs plus adaptés qui permettent l'accès à tous.



Les temps périscolaires



LES TEMPS PÉRISCOLAIRES, C'EST QUOI?

• L'objectif principal est de contribuer à l'épanouissement des enfants et à la cohérence éducative entre l'école, la famille et la collectivité.

LE PROJET

L'accueil des enfants s'articule autour de 3 temps forts durant la journée d'école (avant l'école, la pause méridienne, après l'école). Ils doivent être repensés pour le bien être de l'enfant.

- Assurer une cohérence et une continuité des activités entre les différents temps de l'enfant pour un accueil de qualité respectant au mieux son rythme.
- Mettre en place une aide aux devoirs.

La pause méridienne

LE PROJET

Le déjeuner est un moment de pause essentiel qui doit être de qualité tant pour la prise des repas que pour les activités.

- ✓ S'assurer un encadrement professionnel bienveillant.
- ☑ Proposer des repas équilibrés et riches en saveur, cuisinés avec des produits locaux.
- ☑ Privilégier les temps calmes et des lieux de détente.
- ☑ Gérer les déchets et former les enfants par des ateliers ludiques pour éviter le gaspillage.

La jeunesse (11 à 18 ans)

Il convient de réactiver l'accompagnement des collégiens et lycéens en sommeil depuis 2020. Si chaque groupe possède ses propres attentes, la finalité de cet accompagnement est la même : favoriser l'accès au sport et à la culture, aider à l'épanouissement personnel, accompagner les étapes de l'évolution vers la vie active, assurer la cohérence et la continuité éducative et soutenir les parents.

LES AXES D'ACTION

- ✓ Ateliers thématiques
- ☑ Soutien aux devoirs, temps de révision pour le brevet, le bac...
- ☑ Projets citoyens et création d'un conseil des jeunes
- ☑ Initiation au numérique
- ☑ Développement de partenariats avec les entreprises et les associations
- ☑ Concertation avec les parents
- ☑ Collaboration avec les établissements du second degré (collège, lycées)



Les Moyens

Mettre en place une véritable politique autour de l'enfance/jeunesse nécessite de se donner les moyens de son développement.

CONCERTER RÉGULIÈREMENT LES FAMILLES, LES PROFESSIONNELS ET LES JEUNES

Création d'une commission municipale dédiée

RECHERCHER LES COFINANCEMENTS POUR CHAQUE PROJET

RENFORCER L'ENCADREMENT

- Recruter un-e directeur-trice enfance/jeunesse.
- Encourager les formations des animateurs pour les professionnaliser et les fidéliser.
- Créer une dynamique d'équipe favorisant les passerelles entre les structures.

PROPOSER DES LIEUX D'ACCUEIL ADAPTÉS AUX BESOINS DE CHACUN

- Moderniser les équipements de l'ALSH.
- ☑ Créer un lieu dédié exclusivement aux collégiens et lycéens.
- ☑ Créer un lieu tiers favorisant l'inter génération et les rencontres.
- Ouvrir un RPE (Relais Petite Enfance) à destination des assistantes maternelles et des familles.

STRUCTURER UNE POLITIQUE ENFANCE/JEUNESSE COHÉRENTE AVEC TOUS LES ACTEURS DU TERRITOIRE ET LA DÉCLINER DANS LE CADRE D'UN PROJET ÉDUCATIF AMBITIEUX

- Renforcer les liens avec la CAF dans le cadre de la Convention Territoriale Globale.
- Développer un accompagnement à la parentalité par la création d'un LAEP (Lieu d'Accueil Enfants Parents).
- Accompagner les projets pédagogiques des écoles en offrant des activités variées.
- ✓ S'appuyer sur nos associations pour les temps libres des jeunes.

DÉVELOPPER DE NOUVEAUX PROJETS EN LIEN AVEC DES PROFESSIONNELS

- Faire du sport un axe essentiel du développement de l'enfant.
- Encourager les actions citoyennes.
- Renforcer l'accompagnement scolaire.



SANTENY AVEC ET POUR VOUS

9, Grande Rue - 94440 SANTENY - 06 13 09 56 71 santenyavecetpourvous@gmail.com



Santeny - Avec et Pour Vous



Pour tout connaître sur nos actions et notre engagement : www.santeny-avecetpourvous.com